



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiaivana - Tanindrazana - Fandrosoana

AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 2023/010-ARTEC/DG/PRMP/ACO

1. Le **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux d'entretien de la toiture du bâtiment de la station fixe Toamasina** ".

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation **À prix unitaire**.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **IMMEUBLE ARTEC**

Rue : **LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA**

Etage / Numero de Bureau : **2EME ETAGE - PORTE 208**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version électronique, doit être tiré à la **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, 2EME ETAGE - PORTE 208** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Régionale des marchés)

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, 2EME ETAGE - PORTE 208**.

- Lot 1: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Régisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **IMMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208** au plus tard le **12/12/2023 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- huit cent mille Ariary (Ar800 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

- Soit par Garantie Bancaire

- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION** et versé au trésor public.

8. Une visite de lieu est **obligatoire**, elle sera organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
-----	------	------	-------	-------------

1	JERY LAVITRA à Mangarivotra, Fokontany 21/53, Commune urbaine de Toamasina, District de Toamasina I, Région d'Antsinanana	30/11/2023	10h:00min	RAKOTOMALALA Laurent Richard
---	---	------------	-----------	------------------------------

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.
Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

9. Les représentants des Candidats sont invités à assister à une réunion préparatoire obligatoire qui se tiendra aux lieux, date et heures indiquées ci-dessous:

Lot	Lieu	Responsable	Date	Heure
1	JERY LAVITRA à Mangarivotra, Fokontany 21/53, Commune urbaine de Toamasina, District de Toamasina I, Région d'Antsinanana	RAKOTOMALALA Laurent Richard	30/11/2023	10h00min

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de participation à la réunion d'information sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Antananarivo Le 14/11/2023
La Personne Responsable des Marchés Publics

RAKOTOMALALA Laurent Richard



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fivavana - Tanindrazana - Fandrosoana
Autorité de Régulation des Technologies de Communication

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS


Avis de Consultation ouverte

N° 2023/010-ARTEC/DG/PRMP/ACO du 15 Novembre 2023

1. L'Autorité de Régulation des Technologies de Communication (ARTEC) invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivantes sous plis fermés pour exécuter le marché de **TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA TOITURE DU BATIMENT DE LA STATION FIXE TOAMASINA**.
2. Le travaux est constitué en **un lot unique et indivisible**. Toute offre partielle est irrecevable.
3. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation ouverte.
4. Le Dossier de Consultation ouverte complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
ARTEC
Immeuble ARTEC, LOT IVL 41 TER B ANDOHATAPENAKA
2^{ème} Etage - Porte 208
101 ANTANANARIVO
Tél. N° 020 22 421 19
5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix ouverte doit être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cent Vingt Mille Ariary (**Ar 120.000,00**). Le paiement devra être effectué comme suit :
 - Quarante mille Ariary (**Ar 40.000,00**) à payer auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics – Immeuble Plan Anosy
 - Quatre Vingt mille Ariary (**Ar 80.000,00**) à payer par chèque bancaire libellé au nom de l'ARTEC.
6. Les plis devront parvenir à l'Immeuble ARTEC, LOT IVL 41 TER B ANDOHATAPENAKA 2^{ème} Etage - Porte 208 au plus tard le **Mardi 12 Décembre 2023 à Neuf heures (09h00)** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission et est fixée à **Huit Cent Mille Ariary (Ar 800.000,00)** soit sous forme de garantie bancaire, soit de Caution Personnelle et Solidaire, soit par virement bancaire au compte de l'ARTEC ouvert à la **BMOI : 00004 00001 01008200147 32** justifié par un avis de débit de l'opération.
9. Une visite des lieux est **obligatoire** et sera organisée le **Judi 30 Novembre 2023 à Dix Heures (10h00) - STATION FIXE TOAMASINA** -Nom de la propriété : JERY LAVITRA à Mangarivotra, Fokontany 21/53, Commune urbaine de Toamasina, District de Toamasina I, Région d'Antsinanana.

Antananarivo le, 15 Novembre 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics


RAKOTOMALALA Laurent Richard